



# L'ÉCOGÎM



*Conseil régional  
de l'environnement*  
*Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*

BULLETIN D'INFORMATION  
SUR L'ENVIRONNEMENT



SPÉCIAL EAU DOUCE

Volume 8

Numéro 1

Printemps 2004



Pêche au saumon à Gaspé ©Michel Julien, ATRG

## LES GRANDS TITRES

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| 2003 : ANNÉE INTERNATIONALE DE L'EAU DOUCE   | 4  |
| LE PROJET <i>CYCLE DE L'EAU</i> EN GASPÉSIE  | 4  |
| DE L'EAU EN ABONDANCE ?                      | 7  |
| DES RECETTES POUR UN NETTOYAGE ÉCOLOGIQUE    | 9  |
| COMBIEN D'EAU POUR BOIRE UNE TASSE DE CAFÉ ? | 13 |
| CALCULEZ VOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE          | 16 |
| LA GESTION INTÉGRÉE ?                        | 20 |
| LE PROJET <i>ZOSTÈRE MARINE</i>              | 21 |

**Publication**

Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

**Production et mise en page**

Dominique Martin

**Mandat du CREGÎM**

Le Cregîm informe, sensibilise et conseille les intervenants du milieu dans les dossiers de développement régional, afin que notre région puisse se développer tout en protégeant nos richesses naturelles. Il recommande et coordonne des recherches. Il développe des partenariats avec le milieu. Il est en quelque sorte "les yeux et les oreilles" de la région, en matière d'environnement. Il favorise la concertation et assure l'établissement de priorités et de suivis en matière d'environnement. Il favorise et promouvoit des stratégies d'actions concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et participe au développement durable de la région par la sensibilisation, l'information, l'éducation et d'autres types d'actions. Il agit à titre d'organisme-ressource au service des intervenants régionaux oeuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable.



*Une petite vague ... vers le printemps*

Source: <http://pages.infinet.net/autodida/photo1.html>

## SOMMAIRE

|                                                                        |    |
|------------------------------------------------------------------------|----|
| Éditorial                                                              | 3  |
| Année Internationale de l'eau douce                                    | 4  |
| Le projet Cycle de l'eau                                               | 4  |
| Activités du Cycle de l'eau                                            | 5  |
| De l'eau en abondance ?                                                | 7  |
| Réduire sa consommation d'eau                                          | 8  |
| Des recettes pour un nettoyage écologique                              | 9  |
| L'eau embouteillée et son coût écologique                              | 10 |
| Combien d'eau pour boire une tasse de café ?                           | 13 |
| Qu'est-ce qui se raconte dans les réunions internationales sur l'eau ? | 14 |
| Calculez votre empreinte écologique                                    | 16 |
| Les résolutions du CREGÎM                                              | 18 |
| La gestion intégrée ?                                                  | 20 |
| Le projet Zostère marine                                               | 21 |
| Formulaire d'adhésion ou de renouvellement                             | 22 |

## - ÉDITORIAL -



Caroline Duchesne  
Coordonnatrice

### Enfin, le voilà !

**Bonne nouvelle-** Plusieurs l'attendaient avec impatience, enfin, le voilà ! L'ÉCOGÎM édition spéciale « eau douce » pour souligner l'Année internationale de l'eau douce (2003).

**Autres nouvelles-** Même si la population en général apprécie l'ÉCOGÎM, la direction et les administrateurs du CREGÎM auront prochainement à se pencher sur l'avenir de notre bulletin de liaison. Vous n'êtes pas sans savoir qu'un bulletin de ce genre exige plusieurs étapes : la rédaction, la mise en page, la correction, l'impression, le pliage, le postage et la distribution. Toutes ces étapes reliées à la production de l'ÉCOGÎM pourraient à elles seules justifier l'embauche permanente d'un agent de communication qui en plus du bulletin, pourrait se charger des communications du CREGÎM dont entre autres, la diffusion de l'information en région.

Par ailleurs, le CREGÎM est l'hôte d'une agente de liaison pour le projet *Cycle de l'eau* de la Corporation Saint-Laurent, un organisme environnemental dont le siège social se situe à Montréal. La Corporation est en lien continu avec ses agents de liaison qui ont, entre autres, le mandat de faire la promotion de l'eau douce dans leur région respective. En Gaspésie-Les-Îles, le CREGÎM a embauché Dominique Martin pour le compte de la Corporation. Elle possède

une formation en agronomie. En échange de ses services dans notre région, le CREGÎM s'est engagé à lui fournir un espace de travail, un équipement informatique de qualité, la haute-vitesse, une ligne téléphonique, le photocopieur, la papeterie, etc. Le projet initial s'accompagnait d'un budget intéressant pour la création d'activités en région (colloque, tournée dans les écoles...) et pour couvrir les frais de déplacement de l'agente sur le territoire (incluant les Îles-de-la-Madeleine). Malheureusement, cet argent n'est jamais venu et les agents de liaison de la Corporation, éparpillés dans la majorité des régions (15 agents / 17 régions), se sont retrouvés sans budget. Notons qu'en plus d'un montant de cent dollars offert par le Député de Gaspé, M. Guy Lelièvre, la Ministre Normandeau a récemment versé mille dollars à madame Martin pour ses activités, ce qui a été bien apprécié.

**Dernière nouvelle-** Le CREGÎM tient à féliciter l'excellent travail de Dominique Martin qui, par des écrits, des entrevues, des sorties avec les jeunes, la tenue d'un kiosque, l'échantillonnage d'eau et bien d'autre, a réussi et continue de sensibiliser un bon nombre de gens encore aujourd'hui. Un travail qui exige beaucoup d'ingéniosité pour aboutir aux mêmes objectifs, sans fonds disponible. Le CREGÎM vous présente aujourd'hui l'ÉCOGÎM, que Dominique Martin s'est offerte de créer, rédiger, monter, corriger, imprimer, plier, adresser et poster pour nous. Merci Dominique !

## Écrivez nous!

L'Écogîm est un outil de sensibilisation et d'information. Il est intéressant de recueillir les commentaires et les opinions des lecteurs. N'hésitez pas à nous écrire et à nous faire parvenir toute information pertinente à l'environnement.

## ANNÉE INTERNATIONALE DE L'EAU DOUCE

Dominique Martin  
Agente de liaison *Cycle de l'eau*

Les Nations Unies ont proclamé 2003 : l'Année de l'eau douce. Bien que cette année soit maintenant chose du passé, rien n'empêche de continuer à parler d'elle et de la ressource. Bien au contraire, l'objectif d'une année internationale est de prendre conscience d'une réalité. Suite à quoi, les années subséquentes devraient continuer à servir la cause et améliorer la situation.

### QU'EST-CE QUE L'EAU DOUCE ?

L'eau douce, à l'inverse de l'eau salée, contient peu de matière dissoute. Elle est cette eau qui coule dans nos rivières, nos lacs et les terres humides. On la retrouve aussi dans les glaciers et sous terre.

### POURQUOI A-T-IL EU UNE ANNÉE DE L'EAU ?

L'année avait pour but de sensibiliser à l'importance de l'utilisation durable de l'eau, de la gestion et de la protection de l'eau douce.

## LE PROJET *CYCLE DE L'EAU*



Pour souligner l'Année internationale de l'eau douce, la Corporation Saint-Laurent a mis sur pied son projet le *Cycle de l'eau*. Basé sur l'action locale et le réseautage, ce projet vise l'insertion sociale, communautaire et profes-

sionnelle de 19 jeunes du Québec. C'est dans chacune des 17 régions administratives de la province qu'ils oeuvrent à la mise en valeur de ce bien collectif et inestimable que représente la ressource « EAU ». Ces jeunes diplômés de moins de 30 ans ont pour objectif de catalyser l'organisation d'activités et d'actions environnementales reliées à l'eau jusqu'à la fin avril 2004.

La réalisation du *Cycle de l'eau* a été rendue possible grâce à la participation financière du Fonds Jeunesse Québec et du soutien d'un organisme régional agissant à titre de « maître de stage » pour héberger et encadrer les jeunes. Le CREGÎM a accepté d'être un de ces hôtes et d'accueillir l'agente de liaison pour la Gaspésie—Les-îles.

### LA CORPORATION SAINT-LAURENT



Organisme à but non-lucratif fondé en 1991 avec l'appui du programme des Nations Unies pour l'environnement, la Corporation Saint-Laurent a pour mission d'éduquer et de sensibiliser la population à l'importance du bassin Saint-Laurent/Grands Lacs qui représente vingt pour cent de l'eau douce du globe. Pour ce faire, elle organise des journées pédagogiques auprès des jeunes, produit des événements culturels et elle fait la promotion d'actions environnementales concrètes auprès des organismes, entreprises, individus et collectivités à travers le Québec. En 1995, la Corporation se voyait octroyer la mission d'organiser le volet québécois du plus grand événement populaire environnemental au monde: **le Jour de la Terre** (les 22 avril). [www.jourdelaterre.org](http://www.jourdelaterre.org)



**Dominique Martin**, agente de liaison du projet *Cycle de l'eau*  
Région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

106 A Port-Royal, suite 103  
Bonaventure, PQ G0C 1E0

Tél.: (418) 534-4498

Téléc.: (418) 534-4122

[dominiquemartin@iquebec.com](mailto:dominiquemartin@iquebec.com)

## EAUUSEZ VOTRE SANTÉ !



Au mois de novembre dernier, il s'est tenu à New Richmond un kiosque d'information sur l'eau et la santé. Des tests d'eau gratuits ont été distribués aux personnes intéressées à faire analyser l'eau de leur puits. La quarantaine de tests offerts s'est vite épuisée. Pas étonnant pour une région où environ 5 200 puits sont dispersés sur tout son territoire.

Merci à ceux qui se sont déplacés pour venir chercher de l'information, témoignant du coup un soucis de la qualité de leur eau potable, envers leur santé et celle de leur famille. L'invitation est maintenant lancée ! Les propriétaires de puits au Québec sont responsables de vérifier la qualité de l'eau de leurs installations. Il est fortement recommandé de faire tester l'eau deux fois par année. Les moments les plus opportuns pour faire l'échantillonnage sont le printemps et l'automne, suite à une pluie abondante.

## JOURNÉE NATIONALE DES DÉBROUILLARDS

« L'EAU EN VILLE, DE LA SOURCE  
AU ROBINET »



Une journée de découvertes et d'activités sur le thème de l'eau en ville a eu lieu le 6 décembre dernier. Il s'agissait d'une activité spéciale de loisir scientifique pour les jeunes de 6 à 12 ans.

Nous avons visité les différents sites reliés à la gestion de l'eau de la municipalité de Maria : le bassin d'eau potable, le poste de chloration et les bassins de traitement des eaux usées.

En après-midi, les enfants ont participé à des expériences sur les propriétés de l'eau, la filtration et le cycle de l'eau.

Cette belle journée thématique a eu lieu grâce à la collaboration du **CONSEIL DU LOISIR SCIENTIFIQUE DE L'EST DU QUÉBEC**, de la **MUNICIPALITÉ DE MARIA**, de l'Épicerie **IGA**, du **CLUB OPTIMISTE DE MARIA** ainsi que de la **CORPORATION SAINT-LAURENT**.

*C'est quand le puits est sec que l'eau devient richesse.*

## QUIZ SUR L'ANNÉE DE L'EAU À BONAVENTURE

Les jeunes du groupe Écol'EAU de l'école aux Quatre-Vents de Bonaventure ont invité les étudiants de la polyvalente à participer à leur Quiz sur l'Année internationale de l'eau douce. À une bonne réponse, le participant se méritait un verre d'eau et une chance de gagner un disque compact.

Par ailleurs, le groupe Écol'EAU nous invitent à poser un geste pour l'environnement en utilisant des sacs en coton lors de nos achats dans les différents commerces de la région.

En minimisant notre consommation de sacs en plastique et de sacs en papier, nous réduirons le gaspillage d'arbres et de pétrole et nous travaillerons à diminuer notre empreinte écologique afin que les générations futures puissent satisfaire leurs besoins.

Des sacs en coton seront en vente au magasin IGA de Bonaventure. Une partie des fonds obtenus ira au groupe Écol'EAU pour l'organisation d'activités sensibilisant à l'environnement et l'autre partie sera distribuée à des organismes oeuvrant dans ce domaine.



**Question Quiz :** Quelle municipalité du Québec a décidé de réutiliser des eaux usées filtrées pour alimenter le réseau de ses bornes fontaines au lieu de gaspiller l'eau potable ?

**Rép. :** Victoriaville

Soyons conscients que chaque geste compte pour un environnement durable ! Pour information, contactez Andréa Deroy au 534-2211, poste 224 ou au 534-3607.

## JOURNÉES ENVIRONNEMENTALES

### 22 MARS : Journée mondiale de l'eau

**EAUsez réduire... visez santé ! Moins d'eau potable dans nos égouts !** Avec les jeunes du groupe Ecol'EAU, nous avons fait la pose d'économiseurs d'eau dans les réservoirs de toilettes des écoles Aux Quatre-Vents et François-Thibault de Bonaventure. Cette action s'est déroulée simultanément dans les autres régions du Québec. Ainsi, l'équipe du *Cycle de l'eau* prévoit engendrer une économie de 18 000 000 litres d'eau usée par année à l'échelle de la province !

### 22 AVRIL : Jour de la Terre « Réinventer la roue » [www.jourdelaterre.org](http://www.jourdelaterre.org)

L'École aux Quatre-vents organise une grande journée thématique pour le Jour de la terre. Divers sujets seront traités sous forme d'ateliers tels que : l'agriculture biologique, le commerce équitable, les 3RV et le réchauffement climatique. Bravo pour l'initiative !

## DE L'EAU EN ABONDANCE ?

La quantité d'eau de notre planète est invariable, c'est-à-dire qu'elle ne peut ni diminuer, ni augmenter. L'eau bue par les dinosaures est la même eau que nous buvons aujourd'hui. Tout comme l'eau qui coule dans nos veines est la même qui compose la sève des arbres ou qui coule dans le sud de la planète. En fait, l'eau voyage continuellement dans le cycle naturel de l'eau.



### EAU FAIT...

L'eau recouvre 70% de la surface de notre planète. Cela peut paraître considérable, mais l'eau douce ne représente que 2,8% du volume total d'eau sur Terre, contre 97,2% d'océans.

*Si on représentait la Terre par une orange, la totalité de l'eau douce ne serait pas plus grosse qu'une goutte d'eau. C'est d'ailleurs cette goutte d'eau qui rend la vie possible...*

La plus grande partie de l'eau douce de la Terre demeure inaccessible, car elle est stockée sous forme de glaciers, de neige ou enfouie très loin dans le sol. Les calottes glaciaires des pôles Nord et Sud sont les plus grands réservoirs d'eau douce de la planète. La masse des glaciers est très importante : s'ils devaient fondre, le niveau des mers remonterait de près de 200 mètres !

JQSI, 2003

### PERSPECTIVES SUR L'EAU

Nous poussons le cycle de l'eau au-delà de ses limites naturelles. La conservation de l'eau peut donner un répit à ce cycle. Conserver l'eau ne signifie pas réduire notre mode de vie en nous privant d'eau. Il suffit simplement de réduire le gaspillage. Le gaspillage ne se situe pas seulement dans les 18 litres d'eau qui vont à l'égout à chaque utilisation des toilettes ou dans l'arrosage irréfléchi de la pelouse avant, pendant ou après une pluie torrentielle; il s'agit là de gaspillage quantitatif. Toutefois, rares sont ceux qui prennent le temps de réfléchir aux produits chimiques domestiques que l'on jette dans l'évier, que l'on déverse dans les toilettes et dont on vaporise la pelouse et le jardin; ce sont là des gestes dommageables à la qualité de l'eau. Le fait de traiter notre eau avec soin et respect - c'est-à-dire de l'utiliser avec circonspection et de la retourner à l'environnement dans une condition au moins aussi bonne que lorsqu'on l'a puisée - est une garantie pour en profiter encore longtemps. Ce n'est qu'une question de bon sens. Il suffit de comprendre le cycle de l'eau et le rôle que chacun joue dans ce cycle. Devenir un consommateur modéré quoi!

ENVIRONNEMENT CANADA



### EAU FAIT...

*On estime qu'un litre d'eau usée contamine huit litres d'eau douce.*

JQSI, 2003

## RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU

L'EAU est un bien commun, tous les citoyens en sont responsables. Que ce soit pour contribuer à une meilleure qualité de l'eau ou aux efforts de protection, faites votre part.

### CHAQUE GESTE COMPTE !

- Installation d'un récipient dans le réservoir de toilette
- Réparation des fuites d'eau (robinets, toilettes, canalisations)
- Installation d'un pommeau de douche à faible débit ou d'un réducteur de débit aux robinets.
- Choisir la douche rapide plutôt que le bain
- Nettoyage extérieur avec un balai plutôt qu'un boyau
- Nettoyage de l'automobile avec un seau plutôt qu'avec un boyau ou au lave-auto
- Adaptation d'un volume d'eau nécessaire à la laveuse en fonction de la quantité de linge
- Remplissage complet du lave-vaisselle avant de démarrer le nettoyage
- Ne pas laisser couler inutilement le robinet lors du brossage de dents ou du rasage
- Plutôt qu'attendre de l'eau fraîche du robinet, faites-en refroidir au réfrigérateur ou utilisez des cubes de glace
- Un petit pipi dans une cuvette de toilette ne vaut pas la quantité d'eau utilisée pour s'en débarrasser...

### MERCI DE CONTRIBUER !

LA CORPORATION SAINT-LAURENT



#### EAU FAIT...

Lorsqu'une personne d'un pays développé tire la chasse d'eau, elle utilise autant d'eau qu'une personne d'un pays en développement en utilise en moyenne chaque jour pour se laver, nettoyer, cuisiner et boire.

ONU

#### DIVERSES UTILISATIONS DE L'EAU

Chasse d'eau :  
**15 L - 20 L**



Douche (10 minutes) :  
**100 L**



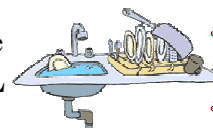
Bain :  
**60 L**



Lave-vaisselle :  
**40 L**



Lavage de la vaisselle  
à la main : **35 L**



Lavage des mains  
(robinet ouvert) : **8 L**



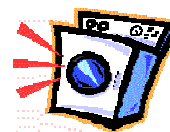
Brossage des dents  
(robinet ouvert) : **10 L**



Arrosage à l'extérieur :  
**35 L par minute**



Machine à laver :  
**225 L**



CHIFFRES D'ENVIRONNEMENT CANADA

## DES RECETTES POUR UN NETTOYAGE ÉCOLOGIQUE

Le gaspillage de l'eau n'est pas uniquement dans la quantité d'eau que nous utilisons, mais aussi dans l'état de « saleté » dans lequel nous la rejetons. Plus l'eau utilisée est souillée de divers produits, plus il en coûte cher de la traiter chimiquement. Tout cela n'est pas sans impact sur notre compte de taxes et sur l'environnement. Beaucoup de produits nettoyants peuvent être remplacés par des produits plus « doux ». À nous de jouer aux chimistes !

POUR DÉBOUCHER LES TUYAUX :     **250 mL de sel**  
**250 mL de bicarbonate de soude (petite vache)**  
**100 mL de vinaigre**

Verser le mélange dans le tuyau obstrué. Boucher le drain et laisser agir 15 minutes. Puis rincer à l'eau bouillante.

DÉTÉRGENT POUR LE FOUR ET LA TOILETTE :     **eau**  
**bicarbonate de soude**

DÉTÉRGENT POUR LES SURFACES :     **1 L d'eau**  
**20 mL de vinaigre**  
**5 mL de sel**

DÉTERSIF POUR LES TACHES :     **1L d'eau chaude**  
**2 c. à thé de borax (disponible en pharmacie)**  
**1 c. à thé de savon**

Verser le tout dans un pulvérisateur.

DÉTERSIF ABRASIF :  
**Demi-citron saupoudré de borax**  
 Frotter la surface avec le demi-citron. Rincer et sécher.

RÉCURANT:     **bicarbonate de soude**  
 Pour faire disparaître les cernes de la baignoire, saupoudrer et frotter avec une éponge mouillée. Pour un plus grand travail de récurage, **ajouter un peu de borax**. Les dépôts calcaires disparaîtront avec un peu de **vinaigre non dilué**.

NETTOYEUR POUR LES VITRES :     **1L d'eau chaude**  
**75 mL de vinaigre**

Pour des vitres impeccables, terminer le polissage avec du papier journal.

DÉSINFECTANT :     **60 mL de borax**  
**2 L d'eau chaude**

AGENT DE BLANCHIMENT POUR LA LESSIVE :  
**125 mL de borax**  
 ou de **vinaigre blanc**  
 ou de **bicarbonate de soude**

ASSOUPPLISSEUR :  
**60 mL de bicarbonate de soude**  
 Verser dans l'eau de rinçage.

Puisque tout ce que nous mettons dans l'eau retourne un jour à la nature, alors vaut mieux y ajouter de bonnes choses !

Sources:     LES PETITS DÉBROUILLARDS  
 SITE DU CRE-MONTÉRÉGIE



### EAU FAIT...

Environ 65% de l'eau consommée à l'intérieur des maisons est utilisée dans nos salles de bain. La toilette représente la plus grande «consommatrice» d'eau domestique.

Durant l'été, de la moitié aux trois quarts de l'eau traitée par les municipalités sert à l'arrosage des pelouses.

ENVIRONNEMENT CANADA

## DIFFÉRENTES EAUX EMBOUTEILLÉES

**Dominique Martin**

*Agente de liaison du Cycle de l'eau*

Nous sommes de plus en plus consommateurs d'eau en bouteille ; les Québécois sont en tête des Canadiens. Au niveau mondial, l'achat d'eau tend à dépasser celui des boissons gazeuses. Bien qu'on apprécie boire l'eau embouteillée, on différencie difficilement la nature de l'eau qu'on retrouve sur les tablettes.

### EAU TRAITÉE, PURIFIÉE OU DISTILLÉE :

**Il s'agit simplement de l'eau du robinet, mise en bouteille et vendue.**

Cette eau est parfois déchlorée pour éviter les mauvaises surprises de goût et d'odeur. Elle peut être aussi gazéifiée, ozonée, irradiée aux UV et filtrée pour éliminer les bactéries.

### EAU DE SOURCE :

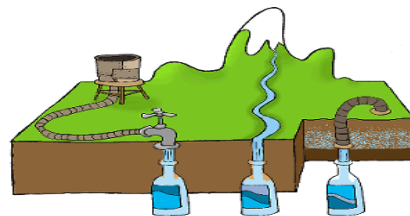
**Eau d'origine souterraine ne devant pas provenir d'un réseau de distribution publique.**

L'eau de source peut être traitée pour en éliminer les produits chimiques et les éléments microbiologiques indésirables, mais dans ce cas, l'étiquette ne peut pas porter la mention « naturelle ».

Les eaux provenant de sources souterraines ont une composition qui diffère les unes des autres, selon les sols qu'elles ont traversés avant de rejoindre la nappe phréatique. Ce qui fait qu'une eau de source deviendra une eau minérale, si elle contient une forte proportion de minéraux (calcium, magnésium, sodium, potassium...).

### EAU MINÉRALE :

**Eau d'origine souterraine ne devant pas provenir d'un réseau de distribution publique. Elle contient au moins 500 mg/l de matières dissoutes au total, soit plus de minéraux que l'eau de source.**



### EAU NATURELLE (MINÉRALE OU DE SOURCE) :

**L'eau doit être bonne à boire à la source, sans nécessiter de traitement chimique.**

Cette eau est recueillie dans des conditions garantissant la pureté bactériologique originale et embouteillée près du point d'émergence de la source, en prenant des précautions hygiéniques particulières. Elle ne doit faire l'objet d'aucun traitement, autre que la filtration par le sol et une déferrisation (processus qui enlève le goût métallique), qui pourrait modifier les minéraux essentiels qu'elle contient.

Une EAU MINÉRALE NATURELLE DÉGAZÉIFIÉE est une eau minérale naturelle qui, après un traitement et un emballage acceptable, contient moins de gaz carbonique qu'au moment où elle a été recueillie.

Une EAU MINÉRALE NATURELLE GAZÉIFIÉE est une eau qui, après un traitement et un emballage acceptable, a été rendue effervescente par l'ajout de gaz carbonique d'une autre origine.

### EAU DE GLACIER (OU D'ICEBERG) :

**Eau provenant d'une source issue directement d'un glacier. L'eau glaciaire doit être conforme aux exigences imposées pour l'eau naturelle.**

Cette eau est régie par des normes internationales, mais n'est pas incluse dans les normalisations canadiennes.



## LE COÛT ÉCOLOGIQUE

### LE PLASTIQUE

Les bouteilles en plastique sont fabriquées à partir du pétrole brute et du gaz naturel, soit des ressources non renouvelables. Souvent, la bouteille d'eau possède le ruban de Möbius contenant le numéro 1, indiquant qu'elle est fabriquée de la substance **polyéthylène téréphthalate (PETE)**. Le PETE peut être recyclé en dépensant moins d'énergie que pour le verre et l'aluminium, et dégage moins d'émissions toxiques dans l'atmosphère. Tout de même, les émanations des produits chimiques toxiques émis lors de la fabrication de ces bouteilles et au moment de leur élimination aggravent la pollution de l'environnement et contribuent aux changements climatiques de la planète.



### LE RECYCLAGE DES BOUTEILLES

On fabrique du polar, des espadrilles et des sacs de couchage avec le polyéthylène réduit en granules et en fibres. Toutefois, la majorité des bouteilles en plastique ne sont pas recyclées et s'amoncellent. Partout sur la planète, elles feront partie du paysage mondial pendant des centaines d'années tant elles se dégradent lentement.

Un incitatif au recyclage des bouteilles d'eau serait de les retourner pour remboursement à des endroits déterminés. Cela est déjà possible avec les bouteilles de boissons gazeuses qui sont aussi faites de PETE. Toutefois, pour en venir à cela, une loi qui prescrit la consignation des bouteilles d'eau doit être mise en place. Jusqu'à maintenant, la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles privilégie la collecte sélective (dans nos bacs de recyclage) des bouteilles d'eau. Pourtant l'efficacité du recyclage avec consignation est prouvée; le taux de retour des bouteilles de bière et de boissons gazeuses chez les détaillants est de 76%.

### LE TRANSPORT

Un autre coût environnemental qui nous concerne, est le transport des bouteilles. Beaucoup de l'eau embouteillée disponible au Québec provient de l'extérieur de la province (faites l'observation). Pour restreindre les émissions de gaz à effet de serre dûes au transport de l'eau, mieux vaut choisir certaines marques qui proposent une eau embouteillée au Québec.

Sources:

Environnement Canada-Envirozine  
Santé Canada

[www.mrw.wallonie.be/dgrne/education/eau/](http://www.mrw.wallonie.be/dgrne/education/eau/)



### EAU FAIT...

Beaucoup de Canadiens achètent de l'eau en bouteille pour boire parce qu'ils pensent qu'elle est plus pure que l'eau du robinet. Des tests effectués par l'Association des consommateurs du Canada et d'autres organismes ont trouvé que l'eau en bouteille n'est pas plus saine que l'eau du robinet et, dans certains cas, elle n'est pas d'aussi bonne qualité.

**Note :** Il n'existe aucune loi qui impose une limite au nombre total de bactéries dans l'eau en bouteille, au Canada.

ENVIRONNEMENT CANADA

## L'INDUSTRIE DE L'EAU EN BOUTEILLE

Le continent européen représente le plus grand marché mondial d'eau en bouteille. Il faut dire que les Européens boivent de l'eau en bouteille depuis près de 200 ans. Les États-Unis viennent au deuxième rang. Ce jeune marché, qui est né dans les années 70, est aujourd'hui en pleine expansion. Le continent asiatique est le troisième marché en importance d'eau embouteillée ainsi que le plus prometteur au chapitre de la croissance. Les marchés de l'Amérique Latine et du Canada arrivent respectivement au quatrième et au cinquième rang.

ASSOCIATION CANADIENNE  
DES EMBOUTEILLEURS D'EAU

## CONSEIL POUR LES CONSUMMATEURS

Si vous buvez tous les jours de l'eau en bouteille, il vaut mieux choisir une eau peu minéralisée ou changer régulièrement de marque. En effet, les eaux fortement minéralisées ne sont pas conseillées pour certaines personnes. Par exemple, les eaux sodiques - qui contiennent du sodium - ne conviennent pas en cas d'hypertension artérielle, d'ulcère à l'estomac ou de régime "sans sel".

## TOUTES LES EAUX SONT SALÉES

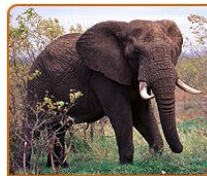


Toutes les eaux terrestres contiennent des sels minéraux. Le plus abondant est le chlorure de sodium (NaCl), également connu comme sel de table. La concentration en sels est croissante depuis les montagnes jusqu'aux océans en passant par les embouchures des fleuves, où les eaux sont saumâtres (endroits où l'eau douce et l'eau de mer se mélangent). La haute teneur en sels des océans s'explique par l'accumulation des eaux continentales qui s'y déversent après avoir arraché sur leur passage des sels aux roches.

TIRÉ DE « LE BASSIN VERSANT OU  
LE PRINCIPE ENTONNOIR »

## QUEL EST LE LIEN ENTRE LES ÉLÉPHANTS ET LE PLASTIQUE?

Le plastique est d'abord apparu comme substitut de l'ivoire. Dans les années 1860, les éléphants étaient abattus en grand nombre et il y avait risque d'extinction. L'ivoire des défenses d'éléphant était utilisé pour fabriquer des boules de billard et des touches de piano. La première forme de plastique, appelé celluloid, a alors été utilisée dans la fabrication de boules de billard pour remplacer l'ivoire. L'invention du plastique a donc permis de sauver la vie de milliers d'éléphants.



INSTITUT DES PLASTIQUES ET  
DE L'ENVIRONNEMENT DU CANADA

## COMBIEN D'EAU POUR BOIRE UNE TASSE DE CAFÉ ?

**Dominique Martin**

Agente de liaison Cycle de l'eau

Au début des années 90, un nouveau concept a été discuté autour des tables des Nations Unies : l'eau virtuelle. Il s'agit de l'eau nécessaire à la production d'un produit agricole ou industriel.

À titre d'exemple, produire 1 kg de pommes de terre nécessite 1000 litres d'eau, alors qu'un kg de bœuf a besoin d'environ 6000 litres d'eau pour être produit. L'eau virtuelle déterminée pour un animal dépend de l'eau virtuelle contenue dans la nourriture qu'il a ingérée tout au long de sa vie. Il faut additionner à cela, la quantité d'eau qu'il a bue durant son existence et celle utilisée pour nettoyer son enclos. Voilà comment est déterminée la valeur en eau virtuelle d'un animal.

Récemment, une étude hollandaise ajoutait à la liste le plus important produit agricole commercialisé à travers le monde : le café. La quantité d'eau virtuelle requise pour boire une tasse de café est bouleversante : une tasse contenant 7 grammes de café aura mobilisée 140 litres d'eau dans les pays producteurs ou si vous préférez, 35 gallons d'eau pour une seule tasse de café ! Quant aux amateurs de thé, cette même tasse nécessitera huit fois moins d'eau que pour le café.

Pour arriver à ce constat, les chercheurs ont calculé l'eau requise à chacune des étapes de production du café ; de la croissance des plants à la torréfaction. L'eau nécessaire pour boire une

tasse de café n'est évidemment pas de l'eau provenant de la Hollande, parce que le café provient essentiellement d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie.

Certains pensent qu'une façon de palier au manque d'eau d'irrigation pour les pays à climat aride est d'importer à leur tour des denrées alimentaires qui nécessitent une grande quantité d'eau. En important des tonnes de céréales, ce sont des milliards de mètres cubes d'eau virtuelle qui sont transités.

Bien qu'il y aurait probablement par ce commerce une diminution des pressions exercées

sur la ressource, l'idée de dépendre du marché international pour un bien aussi vital n'est pas sécurisant et loin d'être populaire chez tous les pays. La Chine et l'Inde font parti de ces États à population élevée qui redoutent une trop grande dépendance des échanges mondiaux basés sur l'eau virtuelle.

Tout compte fait, les débats sur le commerce de l'eau virtuelle ne sont pas terminés. Ce que l'on constate pour le moment, c'est qu'ils mettent en évidence les liens entre l'eau, l'agriculture, les politiques intérieures et internationales.

### BESOINS EN EAU DES PRINCIPALES PRODUCTIONS ALIMENTAIRES

| PRODUIT                                     | UNITÉ | ÉQUIVALENT<br>EN EAU<br>(litres par unité) |
|---------------------------------------------|-------|--------------------------------------------|
| Bovins, bétail                              | tête  | 4 000 000                                  |
| Moutons et chèvres                          | tête  | 500 000                                    |
| Viande de bœuf fraîche                      | kg    | 15 000                                     |
| Viande de volaille fraîche                  | kg    | 6 000                                      |
| Céréales                                    | kg    | 1 500                                      |
| Agrumes                                     | kg    | 1 000                                      |
| Huile de palme                              | kg    | 2 000                                      |
| Légumes secs, légumes racines et tubercules | kg    | 1 000                                      |

**Source :** FAO, 1997. Publié dans le *Rapport mondial des Nations Unies pour la mise en valeur des ressources en eau*.

SOURCES :

LE COURRIER DE L'UNESCO, février 1999

FAITS ET CHIFFRES-L'EAU VIRTUELLE [www.wateryear2003.org](http://www.wateryear2003.org)

THE WATER NEEDED TO HAVE THE DUTCH DRINK COFFEE, août 03





## QU'EST-CE QUI SE RACONTE SUR L'EAU

L'eau, au cœur des préoccupations internationales, a été le sujet de plusieurs événements :

- LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EAU, MAR DEL PLATA (1977), a établi formellement le principe selon lequel "toute personne a le droit de l'eau nécessaire pour ses besoins vitaux". Elle a représenté une étape vers l'intégration de l'eau dans le développement social.
- LA DÉCENNIE INTERNATIONALE POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT (1981-1991), instituée par les Nations Unies, et au cours de laquelle on estime que 1200 millions de personnes ont obtenu l'accès à l'eau potable en quantité et en qualité suffisantes, et qu'un système d'assainissement a été mis en place pour 770 millions de personnes. Cette décennie s'est de fait soldée par un succès mitigé puisque les objectifs annoncés étaient de fournir l'accès à l'eau et à l'assainissement à la planète entière.
- LA CONSULTATION MONDIALE SUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT DANS LES ANNÉES 90, organisée à Delhi en Inde, où fut essentiellement abordée la question du «financement de la gestion intégrée des ressources en eau», y compris les aspects institutionnels relatifs à la réduction des coûts et à l'augmentation des prix, au rendement économique et à l'utilisation de technologies appropriées.
- LA CONFÉRENCE DE DUBLIN SUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT (1992), suite à laquelle la durabilité a été reconnue comme un critère important amené à devenir un principe de base de tout développement des ressources en eau. Les quatre grands « Principes de Dublin » ont mis en exergue le fait que l'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, que le développement et la gestion de l'eau devraient être basés sur une approche participative, que les femmes jouent un rôle central dans l'acheminement, la gestion et la sauvegarde de l'eau et que l'eau a une valeur économique dans toutes ses utilisations.
- LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT (UNCED) DE RIO DE JANEIRO (1992), durant laquelle les principes de Dublin furent entérinés et incorporés dans l'Agenda 21, posant que «les ressources en eau doivent être protégées en tenant compte du fonctionnement des écosystèmes aquatiques et de la pérennité de la ressource, afin de satisfaire les besoins en eau dans les activités humaines».
- LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT (Le Caire, 1994), et LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES FEMMES (Beijing, 1995) ont souligné le fait qu'il est essentiel de donner du pouvoir et de l'autonomie aux femmes, ainsi que d'améliorer leur statut politique, économique, social et leur santé.
- LE SOMMET MONDIAL SUR LES ZONES URBAINES (Habitat II, Istanbul, 1996) a mis l'accent sur deux thèmes principaux : la nécessité d'un abri correct pour tous et le développement durable des zones d'habitation dans un monde en urbanisation, ce qui entraîna des répercussions sur les priorités à accorder au développement de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, tant en zone rurale qu'urbaine.



### EAU FAIT...

Plus de cinq millions de personnes meurent chaque année de maladies causées par de l'eau impropre à la consommation, le manque d'installations sanitaires et la pénurie d'eau pour satisfaire leurs besoins en hygiène. En réalité, plus de deux millions de décès par année sont attribuables à de la diarrhée due à l'eau.

ENVIRONNEMENT CANADA

## DANS LES RÉUNIONS INTERNATIONALES ?

- LA CRÉATION DU CONSEIL MONDIAL DE L'EAU en 1996, à Marseille, a été la réponse institutionnelle au besoin d'intégration chez les nombreuses agences et organisations impliquées dans la gestion de l'eau, et d'une compréhension commune des problèmes et des enjeux. Le Conseil mondial de l'eau a reçu pour mission de sensibiliser aux enjeux et à la crise de l'eau à tous niveaux de responsabilité.
- C'est au cours du 1<sup>ER</sup> FORUM MONDIAL DE L'EAU à Marrakech en 1997 que le développement d'une "vision à long terme pour l'eau, la vie et l'environnement au 21<sup>e</sup> siècle" (Vision mondiale de l'eau) a été proposé, visant à examiner les expériences passées et à établir le plan d'action d'une vision commune de la sécurité en eau. L'exercice a été supervisé par la Commission mondiale sur l'eau, créée tout spécialement à cet effet. Les résultats ont été publiés lors du 2<sup>ième</sup> Forum mondial de l'eau.
- Le 2<sup>IÈME</sup> FORUM MONDIAL DE L'EAU (La Haye aux Pays-Bas, 2000) a été un événement marquant dans l'évolution de la prise de conscience sur l'eau au niveau international, en attirant 120 ministres et plus de 5700 participants venus de 156 pays. Par un processus de participation intensive, ce forum a produit une série de recommandations, et a imprégné fortement toutes les parties prenantes du sentiment que "l'eau est l'affaire de tous".
- Lors du SOMMET DU MILLÉNAIRE DES NATIONS UNIES (2000), huit Objectifs du millénaire (ODM) ont été convenus par 181 dirigeants de pays. Celui de l'eau vise à **réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'eau potable d'ici 2015. Ils sont 1,2 milliards dans le monde.**
- Le récent SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (Johannesburg, 2002) a identifié l'eau et l'assainissement, l'énergie, la santé, l'agriculture et la biodiversité comme parties intégrantes d'une approche cohérente du développement durable, l'eau étant essentielle à chacun de ces cinq thèmes. De plus, on a approuvé une cible supplémentaire: **réduire de moitié la proportion de personnes sans accès à des services d'assainissement d'ici 2015. Ils sont 2,4 milliards dans le monde.**
- L'ONU a déclaré « 2003: ANNÉE INTERNATIONALE DE L'EAU DOUCE ». Il est clair que la question de l'eau a pris une place prééminente comme jamais auparavant.
- À l'occasion du 3<sup>IÈME</sup> FORUM MONDIAL DE L'EAU, à Kyoto en 2003, deux rapports ont été déposés:
  - 1) PROGRAMME MONDIAL DE L'ÉVALUATION DES RESSOURCES EN EAU C'est le premier d'une série de rapports de l'ONU sur l'état du stress hydrique dans le monde. On appréhende aujourd'hui une crise mondiale de l'eau et on fait un palmarès des points du globe où existe et où il est probable qu'un conflit pour l'eau éclate.
  - 2) "ACTIONS POUR L'EAU DANS LE MONDE" Ce rapport repose sur un inventaire de 3000 actions consultables à travers une base de données disponible sur Internet.  
[www.worldwatercouncil.org/WAU.shtml](http://www.worldwatercouncil.org/WAU.shtml)
- Le 4<sup>IÈME</sup> FORUM MONDIAL DE L'EAU aura lieu à Mexico, en 2006.

LE CONSEIL MONDIAL DE L'EAU



En Asie du Sud, de 1990 à 2000, 220 millions de personnes ont bénéficié d'un plus grand accès aux services d'approvisionnement en eau douce et d'assainissement. Durant la même période, la population de cette région a augmenté de 222 millions d'individus, ce qui a eu pour effet d'annuler les progrès enregistrés.

Dans le monde, une personne sur six n'a toujours pas accès régulièrement à une eau de boisson salubre.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT,  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES EN  
ENVIRONNEMENT (5 JUIN 2003)

## CALCULEZ VOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

**Gilles Martin**

*Biologiste et éducateur*

L'empreinte écologique traduit l'utilisation que nous faisons de toutes les ressources naturelles de la terre pour nos activités comme manger, se vêtir, se chauffer, se déplacer etc., en unités de surface de la planète nécessaire pour produire ces ressources et absorber les déchets produits. Par exemple, pour répondre aux besoins d'un Canadien, il faut environ 4 à 7 hectares de terre productive. C'est beaucoup, même énorme si on considère qu'il y a sur terre environ 2 hectares de disponibles pour chaque personne.



1/2 hectare correspond  
à un terrain de football

### ALIMENTATION

**a. Combien de fois par semaine mangez-vous de la viande ou du poisson?**

|               |    |
|---------------|----|
| i) 0          | 0  |
| ii) 1 - 3     | 10 |
| iii) 4 - 6    | 20 |
| iv) 7 - 10    | 35 |
| v) plus de 10 | 50 |

**b. Combien de repas cuisinez-vous par semaine (y compris ceux que vous apportez à l'école / au travail)?**

|                |    |
|----------------|----|
| i) moins de 10 | 25 |
| ii) 10 - 14    | 20 |
| iii) 14 - 18   | 15 |
| iv) plus de 18 | 10 |

**c. Lorsque vous achetez des aliments, achetez-vous de préférence des produits locaux?**

|                   |    |
|-------------------|----|
| i) oui            | 5  |
| ii) non           | 10 |
| iii) parfois      | 15 |
| iv) rarement      | 20 |
| v) je ne sais pas | 25 |

**TOTAL :**

### LOGEMENT

**a. Combien de personnes vivent chez vous?**

|              |    |
|--------------|----|
| i) 1         | 30 |
| ii) 2        | 25 |
| iii) 3       | 20 |
| iv) 4        | 15 |
| v) 5 ou plus | 10 |

**b. Comment votre maison est-elle chauffée?**

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| i) gaz naturel                               | 30 |
| ii) électricité                              | 40 |
| iii) mazout                                  | 50 |
| iv) énergie renouvelable (solaire, éolienne) | 0  |

**c. Combien y a-t-il de robinets, salle de bains, cuisine, salle de lavage, dehors et de toilettes dans votre maison?**

|               |    |
|---------------|----|
| i) moins de 3 | 5  |
| ii) 3 - 5     | 10 |
| iii) 6 - 8    | 15 |
| iv) 8 - 10    | 20 |
| v) plus de 10 | 25 |

**d. Dans quel type d'habitation vivez-vous?**

|                            |    |
|----------------------------|----|
| i) appartement/condominium | 20 |
| ii) maison                 | 40 |

**TOTAL :**

### ACHAT

**a. Combien d'achats importants (p. ex., chaîne stéréo, téléviseur, magnétocassette, ordinateur, voiture, meubles, appareils électroménagers) avez-vous effectués au cours des 12 derniers mois?**

|               |    |
|---------------|----|
| i) 0          | 0  |
| ii) 1 - 3     | 15 |
| iii) 4 - 6    | 30 |
| iv) plus de 6 | 45 |

**b. Avez-vous acheté des articles à faible consommation d'énergie au cours des 12 derniers mois (ampoules électriques, appareils électroménagers, chaudière, etc.)?**

|         |    |
|---------|----|
| i) oui  | 0  |
| ii) non | 25 |

**TOTAL :**

**TRANSPORT**

**a. Si vous (ou votre famille) avez un véhicule, de quel genre de véhicule s'agit-il?**

- i) bicyclette 15
- ii) petite dimension - compacte 35
- iii) dimension intermédiaire 60
- iv) dimension normale 75
- v) utilitaire sport/mini-fourgonnette 100
- vi) camionnette 130

**b. Comment vous rendez-vous à l'école/au travail?**

- i) en voiture 50
- ii) transports en commun 25
- iii) autobus scolaire 20
- iv) à pied 0
- v) vélo ou patin à roues alignées 0

**c. Combien de fois par semaine utilisez-vous les transports en commun au lieu de la voiture?**

- i) 0 50
- ii) 1 - 5 40
- iii) 6 - 10 30
- iv) 11 - 15 20
- v) plus de 15 10

**d. Où avez-vous passé vos vacances cette année?**

- i) pas de vacances 0
- ii) au Québec 10
- iii) à l'extérieur du Québec, au Canada 30
- iv) aux États-Unis 40
- v) à l'extérieur de l'Amérique du Nord 70

**e. Durant l'été, combien de fois partez-vous en voiture pour un petit voyage de fin de semaine?**

- i) 0 0
- ii) 1 - 3 10
- iii) 4 - 6 20
- iv) 7 - 9 30
- v) plus de 9 40

**TOTAL :**

**DÉCHET**

**a. Votre famille essaie-t-elle de réduire la quantité de déchets qu'elle produit (p. ex., en achetant des aliments en vrac, en refusant les circulaires, en utilisant des contenants réutilisables et des produits d'entretien ménager naturels)?**

- i) toujours 0
- ii) parfois 10
- iii) rarement 15
- iv) jamais 20

**b. Combien de sacs à ordures laissez-vous sur le trottoir pour l'enlèvement des ordures chaque semaine?**

- i) 0 0
- ii) 1 sac à moitié plein 5
- iii) 1 10
- iv) 2 20
- v) plus de 2 30

**c. Votre famille recycle-t-elle les journaux, les boîtes en carton, les boîtes de pizza, le papier, les boîtes de conserve, les bouteilles en verre ou en plastique et autres matériaux?**

- i) toujours 5
- ii) parfois 10
- iii) rarement 15
- iv) jamais 20

**d. Votre famille composte-t-elle?**

- i) toujours 5
- ii) parfois 10
- iii) rarement 15
- iv) jamais 20

**TOTAL :**

**GRAND TOTAL :**

**RÉSULTATS**

Votre empreinte écologique...

|                     |                                   |
|---------------------|-----------------------------------|
| Moins de 150 points | est inférieure à 4 hectares       |
| De 150 à 350 points | se situe entre 4 et 6 hectares    |
| De 350 à 550 points | se situe entre 6 et 7,7 hectares  |
| De 550 à 750 points | se situe entre 7,7 et 10 hectares |
| Plus de 750 points  | est supérieure à 10 hectares      |

## LE CREGÎM SE PRONONCE (INCINÉRATEUR, PRODUCTION PORCINE,

### L'INCINÉRATEUR DE SOLS CONTAMINÉS

Le CREGÎM s'oppose de façon vigoureuse au projet d'incinérateur de sols contaminés à Belledune et s'inquiète des conséquences de l'implantation d'une telle usine sur l'environnement et la santé humaine. La mise en place de tout projet relié au transit et/ou à l'élimination des matières dangereuses est inacceptable sans étude d'impact indépendante et sans réelle consultation de la population.

De plus, le CREGÎM considère qu'un gouvernement, qu'il soit provincial ou fédéral, doit appliquer le principe de précaution et refuser d'octroyer des permis de construction et d'opération quand des questions relatives aux impacts sur l'environnement et sur la santé publique demeurent sans réponse.

### LA PRODUCTION PORCINE

Suite à la remise du rapport s'intitulant la « Consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec », le CREGÎM félicite la commission du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) pour avoir su mener à terme un mandat particulièrement difficile. En ce qui concerne la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la commission résume très bien, dans son rapport, les préoccupations de la population.

En guise de conclusion au rapport, la commission croit « *qu'il serait périlleux, sur le plan social, de lever le moratoire, tant que des gestes concrets ne seront pas posés en ce sens* », ce avec quoi le CREGÎM est tout à fait d'accord.

### L'EXPLORATION GAZIÈRE ET PÉTROLIÈRE DANS LE SAINT-LAURENT

Les Conseils régionaux de l'environnement de la zone côtière ont joint leur voix à d'autres organisations afin d'exiger du gouvernement québécois qu'il suspende les travaux d'exploitation gazière et pétrolière dans le Saint-Laurent, et ce, jusqu'à ce qu'il y ait une analyse publique de la pertinence de ce projet, laquelle doit être basée sur une évaluation environnementale globale. En dépit des bénéfices économiques considérables qu'une éventuelle phase d'exploitation pourrait apporter, il faut être conscient des conséquences économiques, sociales et environnementales attribuables à l'exploration ainsi qu'à l'exploitation pétrolière et gazière, notamment celles sur les activités économiques actuellement tributaires du Saint-Laurent (pêche, tourisme, navigation et plus).

La prospection sismique peut avoir des effets sérieux sur la faune marine, particulièrement sur les mammifères marins et ses espèces en périls telles que le béluga et la baleine bleue. Ces mammifères représentent un patrimoine collectif mondialement reconnu et l'industrie touristique florissante des régions côtières est largement dépendante de leur présence. Qui plus est, d'autres ressources marines comme les poissons de fond et les crustacés sont susceptibles d'être affectés par les activités d'exploration, avec des conséquences importantes sur l'industrie de la pêche et ses artisans.

L'intérêt pour le pétrole et le gaz, des filières énergétiques non-propres et non-renouvelables, apparaît clairement incompatible avec les orientations gouvernementales en faveur de la réduction des gaz à effet de serre, notamment.

Le CREGÎM poursuit les efforts auprès des décideurs afin de faire respecter le principe de précaution.

## EXPLORATION GAZIÈRE, CARCASSES D'ANIMAUX ET GESTION DES FORÊTS)

LA GESTION DES CARCASSES D'ANIMAUX

Les carcasses d'animaux domestiques issues des cliniques vétérinaires et des municipalités offrant un service d'euthanasie des petits animaux, ajoutées aux carcasses d'animaux sauvages recueillies, saisies ou abattues et de celles issues du milieu agricole ou de l'échouement des mammifères marins, toutes ces carcasses posent problème à une saine gestion régionale des matières résiduelles. Plus souvent qu'autrement, ces carcasses sont envoyées dans les sites d'enfouissement sanitaire, constituant un risque élevé de pollution notamment pour l'eau, plutôt que d'être récupérées dans les usines d'équarrissage. Il va sans dire que le transit des animaux morts jusqu'à ces usines, situées à l'extérieur de la Gaspésie, est plus onéreux que d'acheminer les carcasses aux sites d'enfouissement municipaux.

Pour des raisons de salubrité publique, de protection de l'environnement et dans le but d'une saine gestion des matières résiduelles, le CREGÎM a adopté une résolution sur l'amélioration du service de récupération des carcasses d'animaux morts. Considérant que la récupération des carcasses par des usines d'équarrissage constitue la méthode la plus respectueuse de l'environnement et la plus économique, le CREGÎM a entrepris des démarches régionales, auprès de l'UPA et du MAPAQ en Gaspésie, afin d'obtenir leur appui pour que la région ne soit pas pénalisée par le coût élevé relié à la récupération des carcasses et ce, dû à son éloignement des usines d'équarrissage.

LA GESTION DES FORÊTS QUÉBÉCOISES

Le CREGÎM s'inquiète que la Commission d'étude « scientifique et technique » sur la gestion des forêts du Québec chemine avec comme seul pouvoir, celui d'organiser des consultations publiques pour recueillir l'opinion générale.

Les 16 Conseils régionaux de l'environnement et plusieurs autres organismes préoccupés par l'avenir de nos forêts, ont réitéré au nouveau gouvernement leur position face au pouvoir d'une commission d'étude. Contrairement à une enquête publique indépendante, la commission d'étude n'est ni assujettie à un code d'éthique et de déontologie, ni à des pouvoirs d'enquêteurs en vertu des Commissions d'enquête ou du BAPE. Sans vouloir abolir la Commission d'étude sur la forêt, il a été proposé que le gouvernement accorde des pouvoirs d'enquête à la Commission, conformément au programme du Parti Libéral qui préconisait l'enquête publique indépendante pour la gestion des forêts.

Afin que cette commission soit participative et ouverte à tous, le CREGÎM demandait au gouvernement de prévoir des modalités de financement aux organismes non gouvernementaux pour leur permettre d'étayer leur analyse convenablement.

**RÉPONSE DU MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA FORÊT, À LA FAUNE ET AUX PARCS, M. PIERRE CORBEIL :**

À propos de l'enquête publique, « Il n'est pas de l'intention du gouvernement d'instaurer un processus judiciaire dans le cas présent. L'objectif poursuivi est de savoir dans quel état est la forêt publique québécoise et d'apporter les modifications appropriées, sil y a lieu. »

« Enfin, en ce qui concerne votre demande de financement pour la préparation et la participation des organismes non gouvernementaux à cette commission, je ne peux malheureusement acquiescer à votre requête compte tenu, notamment, de l'état actuel des finances publiques. »

## LA GESTION INTÉGRÉE ?

**Christian Fraser**

*Coordonnateur du Comité de gestion intégrée du barachois de Carleton*

On entend de plus en plus parler de la gestion intégrée : gestion intégrée par bassin versant, gestion intégrée des ressources naturelles, gestion intégrée de la zone côtière... une expression qui semble de plus en plus à la mode au Québec, au Canada et aussi dans le monde. Les exemples se multiplient en Europe, aux États-Unis, en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest où l'on parle plutôt de gestion participative des ressources naturelles. Bien que la définition varie pour chaque type de gestion intégrée et pour chaque endroit, on retrouve plusieurs dénominateurs communs à ces initiatives.

La gestion intégrée de la zone côtière peut être définie comme un processus de **concertation** en continu qui permet de **planifier** et de **mettre en œuvre** diverses mesures visant une **utilisation viable** du milieu côtier et de ses ressources, en prenant en compte les dimensions **sociales, culturelles, économiques** et **environnementales** du milieu.

L'intérêt pour la gestion intégrée ne cesse de grandir car la gestion traditionnelle, par secteur d'activité ou par ressource, a bien des limites lorsqu'un territoire est utilisé par plusieurs groupes avec des visions et des besoins différents.

Il existe quatre comités de gestion intégrée de la zone côtière en Gaspésie, cinq aux Îles-de-la-Madeleine et un en Haute-Côte-Nord. Il est à noter que le Comité ZIP Baie des Chaleurs donne beaucoup de soutien à chacune des initiatives de gestion intégrée en Gaspésie. Le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine coordonne et supporte les cinq comités locaux alors qu'en

**Ce processus permet ...**

- de mettre à profit le savoir et l'expérience des usagers;
- d'adopter une vision globale à long terme;
- de développer une culture de partenariat entre les usagers;
- d'inclure les usagers dans la prise de décisions;
- de mettre à l'avant-plan les valeurs des communautés côtières;
- et ainsi d'assurer le développement durable du territoire.

Haute-Côte-Nord, le Comité côtier et le Comité ZIP de ce secteur sont d'excellents partenaires. Pour sa part, le Cregîm coordonne l'initiative de gestion intégrée du barachois de Carleton. Formé en 2002, ce Comité compte 16 membres représentatifs des usagers du territoire. Les membres se rencontrent une fois par mois pour travailler sur un plan de gestion intégrée, pour discuter des enjeux prioritaires, pour faire des recommandations par consensus et pour organiser des activités d'information, de sensibilisation, de mise en valeur, ou des actions concrètes comme le nettoyage du littoral. Le Comité travaille toujours avec une vision à long terme du développement socio-économique et de l'environnement.

Le processus peut s'avérer long et exigeant mais les résultats sont d'autant plus solides et durables. Lorsque tous les acteurs des différents milieux font consensus sur un projet ou sur une orientation de développement à long terme, qui peut oser aller à sens inverse ? En des mots simples, il faut se parler et partager nos connaissances et expériences pour développer harmonieusement notre territoire. N'est-ce pas la logique même d'un développement durable ?

## INVENTAIRE ET ÉTUDE DES HERBIERS DE ZOSTÈRE MARINE SUR LE TERRITOIRE COUVERT PAR LES COMITÉS DE GESTION INTÉGRÉE DE LA ZONE CÔTIÈRE DE L'EST DU QUÉBEC



**Olivier Marcoux**

*Agent de projet Zostère marine*

Depuis septembre 2003, le CREGÎM coordonne un projet de caractérisation des herbiers de zostère marine fruit de la concertation entre les coordonnateurs de comités de gestion intégrée de la zone côtière de la Gaspésie, de la Côte-Nord et des Îles-de-la-Madeleine et de discussion avec des intervenants de Pêches et Océans Canada. Cette initiative, financée par la Fondation de la faune, le ministère Pêches et Océans ainsi que le conseil régional de l'environnement-GÎM permettra de cartographier et d'étudier les herbiers qui sont présents sur chacun des territoires couverts par les Comités de gestion intégrée.

La zostère marine est très représentative des écosystèmes côtiers. Cette plante pousse sous l'eau salée dans les estuaires, les lagunes côtières et sur les hauts fonds calmes le long des côtes. Elle constitue un habitat pour de nombreux oiseaux, poissons, mollusques et crustacés.

Les recherches effectuées sur cet habitat sont assez nombreuses. Toutefois, très peu d'études ont été entreprises à ce jour pour mieux comprendre le développement des herbiers, les paramètres qui les affectent, leur état de santé et leur distribution.

Les premières cartographies des herbiers de zostère du Saint-Laurent et de la Baie-des-Chaleurs ont été effectuées par Lemieux et Lalumière dans les années 90 à partir d'inventaires aériens et de photographies aériennes, mais aucune vérification terrain n'a validé leurs observations. La différence entre des colonies d'algues

et les herbiers de zostère peut être difficile à percevoir du haut des airs. La validation sur le terrain devient donc une étape essentielle à une cartographie des herbiers de zostère marine.

Un volet communautaire qui favorisera la sensibilisation des communautés à la valeur des herbiers, l'éducation relative à l'écologie de la zone côtière et la participation active de la population aux inventaires de poissons et au suivi du milieu est également inscrit dans le projet. La réalisation de ce volet s'effectuera en collaboration avec les comités de gestion intégrée de la zone côtière, Pêches et Océans Canada et différents partenaires du milieu.

Du 1<sup>er</sup> au 15 août 2004, les poissons et autres organismes vivants dans les herbiers du territoire des dix comités de gestion intégrée seront capturés à l'aide, entre autres, d'une saine de plage pour être identifiés par des personnes ressources. Les jeunes et moins jeunes pourront alors observer les organismes tout en apprenant sur les richesses de nos côtes. Une fiche technique sur la zostère ainsi qu'une fiche d'identification des espèces vivant dans les herbiers seront distribuées lors de cette activité.



L'herbier de zostère marine; un abri pour l'épinoche comme pour plusieurs autres espèces.

Photo Ronald Arsenault

## SUITE « LE PROJET ZOSTÈRE MARINE »...

Cet hiver, une tournée des comités a été effectuée pour présenter le projet et l'activité « ouverte à tous » où la communauté sera invitée à venir voir ce qui se cache dans les herbiers de zostère.



Suite à la première année d'inventaire, les comités auront en leur possession un cartable contenant une carte des herbiers ciblés sur chaque territoire de gestion intégrée, une liste des espèces inventoriées dans chacun des sites d'inventaire, les fiches technique et d'identification, un protocole d'inventaire physico-chimique (température de l'eau, turbidité, salinité, etc.) ainsi que l'activité de groupe avec l'inventaire des poissons. Ce matériel sera utile advenant la reprise de l'activité dans le cadre d'un suivi annuel de la zostère.

### ADHÉSION OU RENOUVELLEMENT

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Personne responsable : \_\_\_\_\_

Membre individuel : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

|                                             |          |                                         |        |
|---------------------------------------------|----------|-----------------------------------------|--------|
| ☼ Membre individuel                         | 10 \$    | ☼ Municipalité moins de 3 000 habitants | 75 \$  |
| ☼ Groupe environnemental                    | 30 \$    | ☼ Municipalité plus de 3 000 habitants  | 100 \$ |
| ☼ Organisme à but non lucratif              | 30 \$    | ☼ Membre corporatif                     | 100 \$ |
| ☼ Entreprise et/ou organisme à but lucratif | 50 \$    | ☼ Membre institutionnel                 | 100 \$ |
| ☼ Dons                                      | _____ \$ |                                         |        |

Pour information et/ou adhésion :

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE (CREGÎM)

106-A, avenue Port-Royal, suite 103

Bonaventure, PQ G0C 1E0

Téléphone : 418-534-4498

Sans frais: 1-877- 534-4498

Télécopieur : 418-534-4122

Courriel : [cregim@globetrotter.qc.ca](mailto:cregim@globetrotter.qc.ca)

Site internet : [www.cregim.org](http://www.cregim.org)